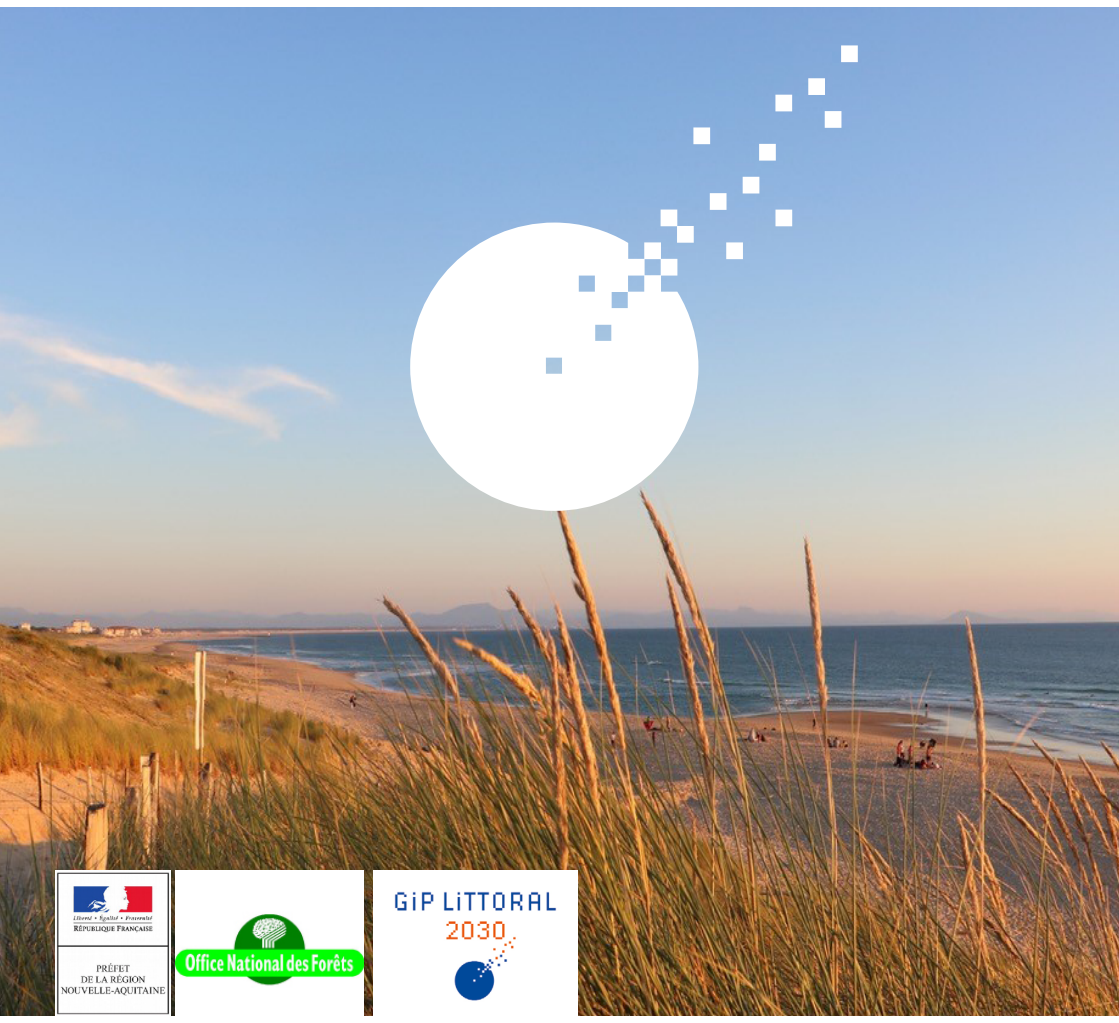


# CARNET DE BORD

} Journée technique  
GIP Littoral & ONF {



## } Contexte {

Organisée conjointement par le GIP Littoral et l'ONF, cette journée partenariale s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat qui lie depuis plusieurs années les deux établissements autour des enjeux de gestion, de préservation et d'accompagnement des territoires littoraux. Elle témoigne de la volonté commune de renforcer les échanges, de partager les expériences de terrain et de consolider une culture d'action collective au service du littoral régional.

Une première journée partenariale s'était tenue à Biscarrosse en 2023. Elle avait déjà permis de mesurer tout l'intérêt de ces temps de rencontre et de dialogue autour des actions respectives du GIP Littoral et de l'ONF, mais aussi de mieux identifier les complémentarités entre les structures et les attentes des territoires. La journée du 5 mai 2026 intervient dans un contexte particulier. Elle s'est tenue la veille de la saison estivale, dans une période marquée par un renouvellement partiel des équipes municipales et après un hiver durant lequel plusieurs épisodes tempétueux ont fortement rappelé la vulnérabilité de notre littoral. L'érosion observée sur de nombreux secteurs souligne plus que jamais la nécessité d'une action coordonnée et d'une bonne appropriation des enjeux par l'ensemble des acteurs concernés.

Les objectifs de cette journée étaient de partager les cadres d'intervention, illustrer concrètement les actions conduites sur le terrain et donner la parole à des territoires qui travaillent déjà étroitement avec le GIP Littoral et l'ONF. Plus largement, cette rencontre s'inscrit dans une dynamique positive, portée par des projets structurants et par la volonté d'accompagner les nouvelles équipes dans la compréhension des dispositifs, de l'organisation et de la gouvernance existants.

### SOMMAIRE

- CONTEXTE >
- OUVERTURE ET DISCOURS INTRODUCTIFS > P 1
- PRESENTATIONS TECHNIQUES GIP LITTORAL / ONF > P 2 ET 3
- TEMOIGNAGES DE TERRITOIRES LITTORAUX > P 4 ET 5
- PLAN DE GESTION DES DUNES > P 6
- VISITE DE SITES > P 7

@CRÉDITS PHOTOS : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIMIZAN, GIP LITTORAL ET ONF



## Ouverture et discours introductifs

### LAURENT PEYRONDET, MAIRE DE LACANAU

En ouverture de la journée, Laurent Peyrondet a rappelé le contexte actuel de son territoire, concerné par une baisse des aides pour l'entretien des sites plan plages et l'augmentation continue des dépenses que ce soit en matière d'entretien, de sécurité ou encore d'accueil. Le financement reposant majoritairement sur le bloc local pose question pour un territoire dont la fréquentation des plages dépasse largement l'échelle communale. Il propose l'organisation d'un temps d'échange réunissant les communes des plages dites « métropolitaines ». Il souligne également les interrogations croissantes sur le modèle de financement actuel de la surveillance. Face à l'intensification des phénomènes d'érosion et des dynamiques éoliennes, les besoins de gestion et les coûts associés augmentent fortement, posant collectivement la question d'une organisation pérenne et partagée pour l'avenir du littoral.

### HENRI SABAROT, PRÉSIDENT DU GIP LITTORAL

Pour Henri Sabarot, le littoral régional constitue un bien commun et un patrimoine précieux qu'il convient de préserver collectivement, malgré des contraintes financières de plus en plus fortes. Face aux impacts du changement climatique et à l'intensification des risques côtiers, il souligne la nécessité d'une véritable solidarité nationale pour accompagner les territoires littoraux dans leurs efforts d'adaptation. Il insiste également sur l'importance de réunir l'ensemble des acteurs autour de la table et rappelle le rôle central du GIP Littoral comme outil de coordination et de construction stratégique à l'échelle régionale. Refusant l'image de territoires privilégiés, il rappelle que le littoral néo-aquitain demeure une destination de fréquentation populaire.

### NICOLAS JANNEAULT, DIRECTEUR DE L'ONF

Nicolas Janneault souligne les difficultés croissantes liées à la baisse de budget de l'établissement et la nécessité de construire collectivement des réponses durables et stratégiques. Il rappelle le rôle essentiel de l'ONF dans la lutte contre l'érosion éolienne des dunes à travers la mission d'intérêt général « dunes », mais également son implication en matière d'aménagement du territoire, notamment sur les plans plages, afin d'accompagner les collectivités dans une vision partagée à court et moyen terme. Il insiste sur l'importance de cette journée pour renforcer une stratégie commune entre l'ONF et les communes littorales. Il souligne enfin l'importance de partager régulièrement ces travaux avec les territoires et rappelle que des orientations à cinq ans sont en cours de finalisation avant une prochaine phase de concertation avec les communes.

## PRESENTATIONS TECHNIQUES GIP LITTORAL / ONF

### INTERVENANTS

Elise COUTURIER, Directrice adjointe GIP Littoral  
Jean Baptiste MAISONNAVE, Chef du service développement littoral et risques naturels, ONF

Plusieurs cadres régionaux sont à la disposition des collectivités littorales : les stratégies locales et les démarches d'aménagement durable dont les plans plages sont animés par le GIP Littoral. La Mission d'Intérêt générale « gestion de la dynamique des dunes littorales domaniales » (MIG Dunes) permet à l'ONF d'intervenir sur les secteurs en domanial.

### Des cadres régionaux pour accompagner l'adaptation des territoires

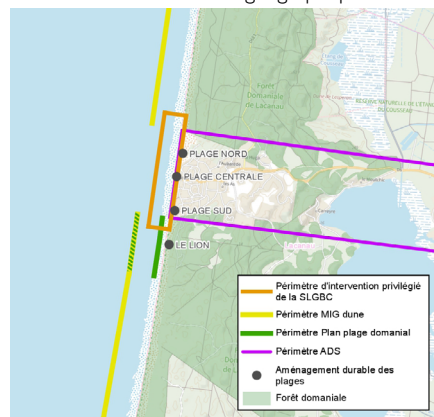
Les différents cadres régionaux existants en Nouvelle-Aquitaine s'articulent entre eux que ce soient dans leurs périmètres d'intervention, temporalités et objectifs d'interventions. A ce jour, 14 stratégies locales de gestion de la bande côtière sont à l'œuvre, elles couvrent l'ensemble des secteurs du littoral où les enjeux concernés par l'érosion nécessitent de disposer d'un programme d'intervention. Ces stratégies permettent aux collectivités de disposer d'une feuille de route articulant les actions en matière de connaissance, prévention, planification et sensibilisation - communication. Elles identifient à l'appui d'analyses coûts-bénéfices les modes de gestion adaptés aux territoires (lutte active dure, souple ou repli). Les stratégies locales peuvent être complétées sur ces secteurs par les démarches d'Aménagement Durable qui permettent d'intégrer les modes de gestion adoptés dans le projet d'aménagement du territoire. En croisant les enjeux présents (risques, environnementaux, mobilités, urbains, touristiques, développement économique ...), ces démarches permettent de construire une stratégie territoriale de long terme couplée à un programme d'actions opérationnel.

Au global, près de 20M d'€ sont réinvestis chaque année sur les territoires littoraux avec le soutien de nombreux partenaires financiers : Europe, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Départements,

AEAG ect. La mission du GIP Littoral est d'animer ces cadres régionaux et d'accompagner les projets portés par les territoires à toutes leurs étapes (études préalables, opérationnelles, recherche de financements ...).

### La MIG dune

L'objectif de la MIG dune est de limiter la migration dunaire grâce à des chantiers de génie écologique, utilisant les processus naturels (vent, végétation, etc) pour piéger le sable. Confié à l'ONF par l'Etat, la MIG dune porte uniquement sur les dunes domaniales et promeut une gestion multifonctionnelle, prenant en compte les enjeux de risques, de préservation de la biodiversité, et d'accueil du public. Au total, ce sont près de 850 000€ de travaux par an financés par l'Etat en Nouvelle-Aquitaine sur 265 km (soit en moyenne, 3220 €/km linéaire). Le plan de gestion des dunes domaniale vise notamment à préciser la nature et les modalités des travaux dunaires à réaliser selon les secteurs géographiques.



» En savoir +  
LES RESSOURCES DU GIP LITTORAL

### Zoom sur les plans plages

La politique régionale en matière d'aménagement durable des plages est le fruit d'un historique propre à la Région. Les premiers aménagements de plans plages datent de la MIACA (lancée en 1967) où l'ONF a impulsé des aménagements en forêt domaniale destinés à organiser l'accueil sécurisé du public, en relation avec l'activité balnéaire. Les plans plages portent une exigence de qualité, en termes de services, de sécurité, de prise en compte des enjeux environnementaux, de « signature » paysagère et de mobilités alternatives.

En 2012, lorsque les membres du GIP Littoral valident le schéma régional, le terme plans plages et la politique d'accompagnement associée est étendue à l'ensemble des plages surveillées. L'attrait pour les espaces naturels se confirme, avec une fréquentation élevée qui s'étend désormais sur une période plus longue de l'année. Dans le même temps, ces sites demeurent particulièrement exposés aux aléas naturels. Cette évolution impose de concilier deux enjeux complémentaires : préserver l'attractivité touristique de ces lieux tout en assurant la protection durable des milieux naturels.

Aujourd'hui, les 189 plages surveillées de la région proposent une grande diversité d'offre (plages naturelles, en milieu urbain, lacustres...). 25% de ces sites d'accueil sont situés en forêt domaniale. La fréquentation des plages surveillées en Nouvelle-Aquitaine génère 16,5 millions de visites en période estivale (source : 2022), une fréquentation à la hausse. Le cadre régional plans plages permet d'accompagner les projets locaux de réinvestissement sur les sites (à l'initiative des collectivités), et de porter des actions « collectives ». A côté des nécessaires réinvestissements sur ces secteurs, les plans plages nécessitent un entretien conséquent du fait de leur fréquentation.

### Vers une gouvernance et une gestion renouvelée des plans plages ?

En domanial, l'ONF porte la maîtrise d'ouvrage des programmes d'entretien. Les travaux sont mis en œuvre par l'ONF et les collectivités. L'accueil du public en milieu naturel nécessite un entretien régulier et exigeant, dans un contexte marqué par l'augmentation des coûts. Plus de 3 millions d'euros de travaux d'entretien sont réalisés chaque année sur les plans plages domaniaux, dans les départements de Charente-Maritime, Gironde et Landes. Or, le

financement repose encore majoritairement sur les collectivités, ce qui renforce le besoin de visibilité et de transparence sur les moyens mobilisés et leur pérennité. C'est la raison pour laquelle l'ONF travaille actuellement sur des plans de gestion d'entretien des plans plages, accompagnés de conventions pluri-annuelles, permettant de se doter d'une vision de moyen terme sur les travaux d'entretien à réaliser et les financements nécessaires.

La base de données des équipements sur les plans plages, désormais complète, doit permettre de faciliter ce travail d'harmonisation et de projection à l'échelle de chaque site.

### Illustrations et documents de référence des principes d'aménagement durable

Les présentations techniques de la matinée ont également permis de balayer les principes d'aménagement durable portés à travers la politique régionale d'aménagement durable des plages et de reballayer l'ensemble de la documentation existante.



» En savoir +  
LES NOTES TECHNIQUES DU GIP LITTORAL

## TEMOIGNAGES DE TERRITOIRES LITTORAUX

### INTERVENANTS

Frederic POMAREZ, Maire de Mimizan  
Philippe DE GONNEVILLE, Maire de Lège-Cap-Ferret  
Laurine VILLETTE, Chargée d'études Commune de La Tremblade

**Les territoires littoraux de la façade atlantique sont aujourd'hui confrontés à une intensification des effets du changement climatique, qui oblige à repenser en profondeur les modes d'aménagement et de gestion. Les exemples de Lège-Cap-Ferret, Mimizan et La Tremblade illustrent cette évolution. Tous trois doivent composer avec une accélération de l'érosion côtière, une fragilisation des infrastructures littorales et des contraintes financières croissantes. Malgré des contextes différents, ces communes convergent vers une même logique : adapter progressivement les territoires, réduire leur vulnérabilité et intégrer les Plans Plages dans des stratégies globales d'aménagement durable.**

À Lège-Cap-Ferret, les effets du changement climatique se traduisent par une combinaison de plusieurs risques : érosion côtière, migration dunaire et incendie. Cette superposition des aléas impose une approche globale de la gestion territoriale. Depuis 2017, la commune s'est engagée dans une Stratégie Locale de Gestion de la Bande Côtière fondée sur des réponses différenciées selon les secteurs : laisser-faire, lutte active douce ou lutte active dure.

Les tempêtes de 2013 et 2014 ont constitué un tournant dans la prise de conscience locale, mais les épisodes hivernaux récents ont confirmé l'accélération du recul du trait de côte, avec des pertes dépassant parfois vingt mètres. Face à cette évolution, la commune privilégie une logique d'anticipation et d'adaptation progressive plutôt qu'une protection systématique du littoral. Le déplacement des équipements du Plan Plage de l'Horizon illustre cette stratégie. La relocalisation de la gare du Petit Train et du poste

de secours est aujourd'hui présentée comme un exemple local d'adaptation au changement climatique. Cette opération repose sur une gouvernance partenariale dans laquelle le GIP Littoral joue un rôle central de coordination entre les acteurs institutionnels et techniques.

Au-delà des enjeux liés au trait de côte, la commune doit également gérer une forte pression démographique et touristique. La croissance de la population girondine accentue les besoins en mobilité, en stationnement et en capacités d'accueil, tout en renforçant les tensions sur les espaces naturels. Les Plans Plages ne sont pas pensés indépendamment des autres politiques publiques, ils intègrent les questions de mobilité, de fréquentation touristique, de préservation et d'adaptation climatique. Cependant, la difficulté reste financière. Le désengagement progressif de certains partenaires fragilise la mise en œuvre des projets et limite les capacités d'investissement des collectivités. Les communes et l'ONF assurent désormais l'essentiel du portage opérationnel, souvent sans visibilité budgétaire à moyen terme. L' élu insiste sur la nécessité d'une programmation pluriannuelle stable pour sécuriser les stratégies d'adaptation.



À Mimizan, l'évolution des politiques littorales suit une trajectoire comparable, centrée sur la transformation des usages et la réduction de la vulnérabilité des équipements. Après les tempêtes de 2013, la première stratégie locale était principalement orientée vers la protection contre la submersion marine et la sécurisation des berges du courant, avec des travaux de renforcement de digues et la création d'un mur chasse-vague. La seconde phase s'inscrit désormais dans une approche plus globale d'adaptation du littoral. Le principal projet concerne le reprofilage de la dune sud, accompagné par l'ONF.

La commune mène déjà des actions de gestion souple, notamment grâce à des filets de maintien dunaire pour limiter les accumulations sur les routes situées en arrière du littoral. Toutefois, les limites physiques du site imposent aujourd'hui des interventions plus structurantes intégrant la désimperméabilisation et la renaturation des espaces littoraux. Le parking sud va être déplacé afin de restaurer le haut de dune, tandis que plusieurs équipements, comme le poste de secours, seront repositionnés dans des zones moins exposées. La commune engage une réflexion plus large sur l'organisation des circulations et la gestion des flux touristiques à l'échelle de ses trois Plans Plages. L'objectif n'est pas d'augmenter la fréquentation, mais d'améliorer les conditions d'accueil et de mieux répartir les visiteurs.

Cette transformation suppose un important travail de concertation avec les habitants et les usagers. Monsieur le Maire souligne la nécessité d'expliquer les changements engagés, notamment lorsque certains accès doivent être supprimés pour préserver les espaces dunaires. Le contexte financier apparaît aujourd'hui relativement plus stabilisé dans les Landes, même si les collectivités rappellent l'importance de hiérarchiser les priorités budgétaires liées à l'adaptation du littoral.



À La Tremblade, la stratégie territoriale s'oriente clairement vers le repli et la renaturation. Le territoire, qui compte six plages sur 15 kilomètres de littoral, subit une érosion parmi les plus fortes d'Europe. Sur le secteur de l'Embellie, le recul du trait de côte atteint près de trois cents mètres en dix ans, menaçant directement les infrastructures routières (RD25), les parkings et les itinéraires cyclables (Vélodyssée). Face à cette situation, la commune cherche à construire une vision partagée du devenir du territoire. Les élus assument désormais la nécessité de « désaménager » certains secteurs particulièrement exposés. Depuis 2025, un projet de réorganisation du site de l'Embellie vise à repenser entièrement l'accueil sur cette plage très fréquentée mais non surveillée.

Une première déviation de la Vélodyssée a déjà été réalisée, mais la rapidité de l'évolution du littoral a nécessité un nouveau recul dès l'hiver suivant. La commune développe parallèlement des actions de renaturation et de protection des espaces naturels, notamment à travers les Solutions fondées sur la Nature. Comme dans les autres territoires littoraux, les contraintes financières demeurent fortes avec des besoins de réactions rapides (travaux d'urgence). Les limites imposées par les cadres réglementaires, indispensables à la protection des milieux naturels, compliquent parfois les interventions sur des sites soumis à des évolutions importantes.



Ces trois territoires montrent ainsi que l'adaptation du littoral ne relève plus uniquement de la protection contre l'érosion. Elle implique désormais une transformation profonde des modes d'aménagement, fondée sur l'anticipation, le recul stratégique, la renaturation des espaces et une gestion plus durable des usages touristiques.

## PLAN DE GESTION DES DUNES

### INTERVENANTS

BENOIT DESTRIKATS, Chef de projets risques naturels, ONF  
ETIENNE BEDIN, Chargé de mission, ONF

L'ONF gestionnaire historique de plus de 350 km de dunes domaniales intervient pour préserver ces milieux en conciliant biodiversité, stabilisation dunaire, accueil du public et protection des territoires rétro-littoraux. Face à l'accélération des dynamiques côtières (érosion, submersion, migration dunaire), l'État a confié à l'ONF l'élaboration d'un Plan de Gestion Stratégique National des Dunes Domaniales (PGSDD). Ce document constitue désormais l'outil de pilotage unique de la gestion dunaire, venant structurer les interventions et travaux (brise-vent, pose de branchages, plantations d'oyats, mise en défens des milieux, etc) sur les dunes domaniales, et renforcer la cohérence des pratiques sur l'ensemble du linéaire. Le PGSDD vise à apporter une vision prospective à 5 ans (court terme) et 25 ans (moyen terme) des tendances d'évolution sur chaque secteur dunaire. Il permet de croiser les dynamiques naturelles et les enjeux (zones urbanisées, infrastructures, équipements publics, forêts, habitats naturels), afin de structurer une stratégie d'intervention qui dépasse le simple diagnostic.

### Trois types de modalités encadrent désormais toutes les interventions dunaires :

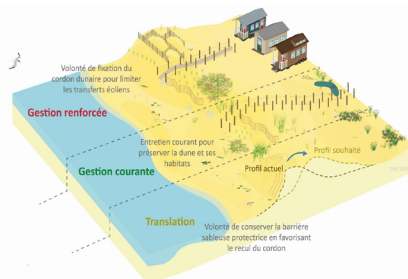
1. Gestion courante (cas majoritaire), dont l'objectif est d'accompagner la dynamique éolienne en favorisant la conservation des habitats naturels, dans des contextes favorables, notamment lorsqu'il y a peu d'érosion marine. Cela concerne environ 70 % du littoral Atlantique domaniale.



2. Gestion renforcée, dont l'objectif est de réduire le risque de migration dunaire sur des zones où la progression des sables menace directement les enjeux anthropiques (infrastructures, équipements). Une intensification de la gestion courante est mise en place, pouvant aller jusqu'à un reprofilage mécanique transversal. Cela concerne environ 20 % du linéaire.



3. Translation, dont l'objectif est d'accompagner le recul naturel du cordon dunaire vers les terres. Il peut s'appliquer uniquement si l'espace d'accommodation rétro dunaire est suffisant. Cette modalité est adaptée aux zones en recul d'érosion marine chronique dès lors que le déplacement interne du système dunaire améliore la résilience globale. Cela concerne environ 10 % du linéaire.



## VISITES DE SITES

### INTERVENANTS

HERVE CAZENAIVE, Adjoint au Maire de Lacanau  
ELEONORE GENEAU, Responsable de développement durable, Ville de Lacanau  
CEDRIC BOUCHET, Responsable du pôle d'accueil, biodiversité et développement, ONF  
FREDERIC KAMINSKI, Technicien forestier secteur de Lacanau, ONF



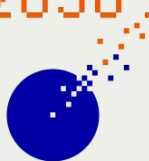
### Les visites de sites à Lacanau ont permis :

- La présentation de la démarche Plan Plage portée par la Communauté de Communes Médoc Atlantique (CCMA), l'ONF et la ville en 2018.
- La présentation par l'ONF des travaux dunaires réalisés dans le cadre de la MIG Dune.

- La présentation par la Ville des actions conduites dans le cadre de la SLGBC.
- La présentation par la Ville du projet global du front de mer avec un focus sur la renaturation de la promenade Sud.

# GIP LITTORAL

## 2030



### MEMBRES DU GIP

Services de l'Etat en région, conseil régional Nouvelle-Aquitaine, conseil départemental de la Charente-Maritime, conseil départemental de la Gironde, conseil départemental des Landes, conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, communauté d'agglomération de La Rochelle, communauté d'agglomération Rochefort Océan, communauté d'agglomération Royan Atlantique, communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord, communauté d'agglomération Bassin d'Arcachon Sud, communauté d'agglomération Pays Basque, communauté de communes de l'île de Ré, communauté de communes de l'île d'Oléron, communauté de communes Bassin de Marennes, communauté de communes Médoc Atlantique, communauté de communes de la Médullienne, communauté de communes des Grands Lacs, communauté de communes de Mimizan, communauté de communes Côte Landes Nature, communauté de communes Maremne Adour Côte Sud, communauté de communes du Seignanx

### GIP LITTORAL

05, rue Bobillot 33800 Bordeaux  
T. + 33 (0)5 56 13 26 28  
[contact@giplittoral.fr](mailto:contact@giplittoral.fr)

[www.giplittoral.fr](http://www.giplittoral.fr)

